



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

participation des employeurs

Question écrite n° 61997

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'augmentation importante de la participation des employeurs à la formation professionnelle. En effet, au moment d'établir leurs déclarations, bon nombre d'entreprises de plus de 10 salariés ont remarqué que la part « Professionnalisation » passe de 0,4% de la masse salariale à 0,5 % soit une augmentation de 25 %. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, la part « plan de formation » passe de 0,15% à 0,25% soit une augmentation de 66 %, la part « professionnalisation » passant elle de 0,10% à 0,15% soit une augmentation de 50 %. Même si la formation professionnelle est une nécessité il ne faudrait pas arriver à un point de non retour qui ferait disparaître les entreprises sous le poids des charges. Il lui demande quelles dispositions il pense prendre afin de rendre « abordable » le prix de la formation.

Données clés

- Auteur : [M. Jean-Claude Thomas](#)
- Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 61997
- Rubrique : Formation professionnelle
- Ministère interrogé : économie
- Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 5 avril 2005, page 3410